



AVIS PUBLIC

AVIS DE CONVOCATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :

SEULEMENT les membres en règle du Festival country de Val-des-Monts sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle devant avoir lieu le 7 avril 2022, à 18 h 30, à l'édifice du Carrefour, sis au 1, route du Carrefour à Val-des-Monts.

Veillez noter que toute personne qui n'est pas membre du Festival country de Val-des-Monts ne pourra assister à l'Assemblée générale annuelle lors de laquelle les points suivants sont à l'ordre du jour :

1. Pour adopter l'ordre du jour – Assemblée générale annuelle – 7 avril 2022.
2. Pour adopter le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 mars 2021.
3. Pour ratifier les actes posés par les membres du conseil d'administration pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021.
4. Pour accepter le rapport financier – Exercice se terminant le 31 décembre 2021.
5. Pour nommer l'auditeur des comptes du Festival country de Val-des-Monts – Année 2022.
6. Pour accepter la mise à jour des listes – Membres – Administrateurs-actifs et administrateurs-fin de mandat.
7. Pour accepter la levée de l'Assemblée générale annuelle.

L'ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle du 7 avril 2022 ainsi que le procès-verbal du 18 mars 2021 sont disponibles au bureau de la Secrétaire-trésorière et Directrice générale de la Municipalité de Val-des-Monts, sis au 1, route du Carrefour à Val-des-Monts.

FAIT à Val-des-Monts ce vingt-huitième jour de mars DEUX MILLE VINGT ET DEUX.

Lucie Déziel
Secrétaire-trésorière
Festival country de Val-des-Monts